

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 janvier 2026

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

## AMENDEMENT

N° CF48

présenté par  
M. Renault et les membres du groupe Rassemblement National

-----

### ARTICLE 36

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.